

Note à Monsieur le Directeur Général de la Jeunesse
=====

En date du 18 Janvier 1983, trois candidats instructeurs dont 2 maçons et 1 menuisier se sont présentés au Ministère pour subir un test d'aptitude professionnelle (cfr notre lettre n° 0016/12.07 du 4 Janvier 1983 ci-jointe). Monsieur RUCAMUMAKUBA François, Menuisier obtint 12,10 sur 20 points et sa candidature fut retenue.

Messieurs KABENGERA Védaste et KABERA Esdras obtinrent respectivement 9,15 et 9,50 sur 20 points et leurs candidatures ne furent pas retenues.

Il fut alors décidé, par le Ministre, que la Direction Générale de la Jeunesse présente d'autres candidats maçons en remplacement de KABENGERA et KABERA. Comme le Bureau Formation dispose toujours de candidats, un Communiqué fut préparé pour inviter 12 candidats pour subir un test. Ce communiqué ne fut pas approuvé mais deux des douze (2/12) candidats étaient originaires de la Préfecture de GITARAMA. Ces deux furent donc admis à subir un test d'aptitude professionnelle.

Ils s'agit de Monsieur KABANDA Tite (Maçon-Menuisier, ancien élève de HANIKA-3 ans post-primaires) de la Commune de KIGOMA et Monsieur KANANI Ephrem (Maçon, ancien élève du CERAR de RULINDO - 3 ans post-primaires) de la Commune de MASANGO.

Seul KANANI Ephrem s'est présenté ce mardi le 22/2/1983 et fut autorisé à passer le test.

Le premier test fut préparé au Centre de GACULIRO et contrôlé par les personnes suivantes :

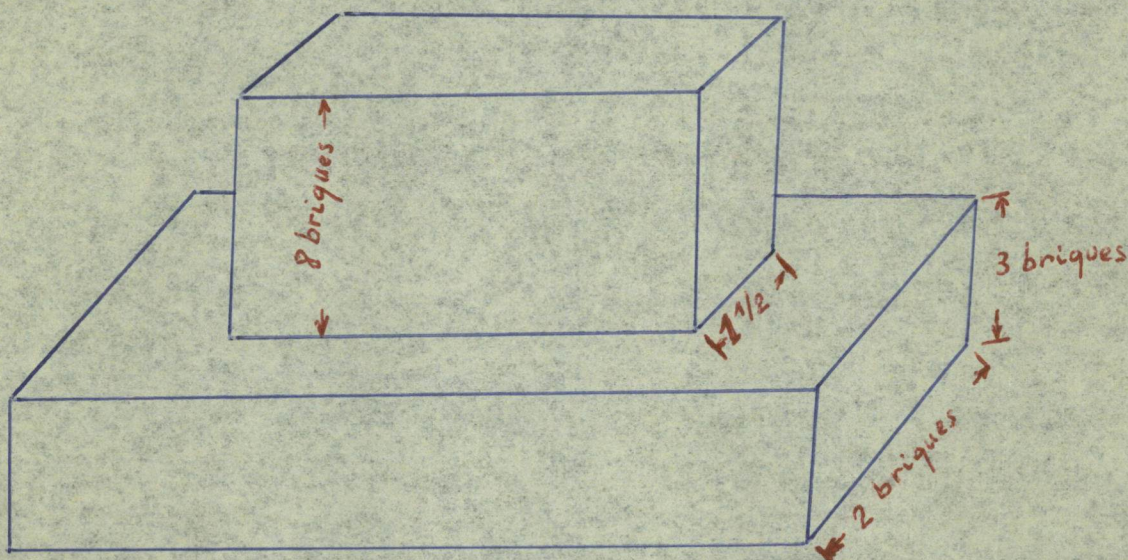
- 1) Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation.
- 2) Monsieur GAKWAYA-NDAYITABI Jean-Chrysostome, Secrétaire d'Administration au Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- 3) Monsieur RUSHIGAJIKI Jean, Directeur du Centre de Formation des Jeunes de GACULIRO.
- 4) Monsieur GAKUBA Benoît, Instructeur-Maçon au Centre de Formation des jeunes de GACULIRO.
- 5) Monsieur IYAKAREMYE J.P., Instructeur-Menuisier au Centre de Formation des Jeunes de GACULIRO.
- 6) Monsieur RUHAKANA Casimir, Instructeur-Maçon au Centre de Formation des Jeunes de GACULIRO.
- 7) Monsieur NTILIKWENDERA Gabriel, Instructeur-Maçon au Centre de Formation des Jeunes de GACULIRO.

Ayant été désignée par le Directeur Général de la Jeunesse pour faire subir le test à Monsieur KANANI Ephrem, la même équipe s'est retrouvée au Centre de GACULIRO. Le Directeur KURAZIKUBONE Joseph fut remplacé par Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement qui tenait l'intérim.

L'équipe demanda à Monsieur KANANI de commencer par le test pratique qui sera suivi d'un test théorique.

En ce qui concerne la pratique, il fallait élever une colonne d'une brique et demie ayant une base de deux briques. Cette colonne devait être d'une hauteur de 8 briques. Le temps imparti était d'une heure (60 minutes).

Schématiquement cette colonne se présente comme suit :



Quant à la théorie, il fallait expliquer aux jeunes le procédé d'élévation de la colonne qui venait d'être construite par le candidat-instructeur KANANI. Avant de commencer la pratique, Monsieur GAKUBA Benoît a expliqué en long et en large avec les matériaux nécessaires, ce que nous attendions du candidat. Le candidat commença sa pratique à 11H25.

A 12H40, il avait presque fini, il ne lui restait qu'à poser 2 briques. Comme les jeunes du Centre auxquels il devait expliquer comment construire cette colonne devaient reprendre les cours à 14 heures l'équipe s'est aussi reposée. C'est au cours de ce repos que les jeunes ont conseillé notre candidat de refaire sa colonne car elle était mal bâtie. Il l'a détruite pour la refaire. A 14H40 il n'avait pas encore terminé et l'équipe le stoppa. Il venait alors de faire 3H15 pour l'élévation d'une petite colonne de 8 briques.

La correction a été faite par toute l'équipe sur les considérations suivantes : le niveau, l'équerre, les joints, le soin et le temps imparti.

Les points sur la pratique ont été distribués comme suit :

GAKUBA Benoît	5/10
NTILIKWENDERA	5/10
RUSHIGAJIKI	3/10
NDAYITABI	4/10
KAREKEZI	<u>3/10</u>
TOTAL	= 20/50

Sur la partie théorique, notre candidat s'est présenté en classe et a commencé directement son cours.

Nous nous étions convenus de ne pas donner une nouvelle leçon mais bien expliquer aux jeunes ce que lui-même a réalisé et la nécessité de sa réalisation (ce à quoi elle peut servir).

En classe, Monsieur KANANI a semblé avoir eu peur des jeunes de façon que ses explications n'étaient pas ponctuelles.

Il ne s'était pas souvenu d'utiliser le matériel didactique pour faciliter la compréhension de sa leçon.

- L'introduction de la leçon n'a pas été faite
- Les dessins au tableau n'étaient pas clairs puisque mal faits.
- Entre les dessins et les explications il y avait beaucoup de silence.
- Il y avait beaucoup de confusions dans ses explications.

Il ne parvenait pas, par exemple, à expliquer la différence entre la longueur et la largeur d'une brique.

- Alors qu'il était déjà nerveux, l'Instructeur GAKUBA, le Directeur RUSHIGAJIKI et le Chef de Division KAREKEZI lui ont posé successivement des questions pour le détendre et le ramener devant ses élèves, et notre ami KANANI n'a pas compris la signification de notre intervention. L'équipe l'a stoppé lorsqu'il se trouvait ne pas pouvoir maîtriser sa leçon à cause de sa nervosité.

Son cours a duré 30 minutes c'est-à-dire de 15H05 à 15H35.

Les points attribués par l'Equipe sont les suivants :

GAKUBA	2/10
NTILIKWENDERA	3/10
RUSHIGAJIKI	2/10
NDAYITABI	3/10
KAREKEZI	1/10
TOTAL	= 11/50

La moyenne des points de la théorie et de la pratique est la suivante
 $11 + 20 = 31/100$ soit 6,2 sur 20.

Une telle candidature est à rejeter purement et simplement.

L'équipe a demandé au Directeur du Centre de garder, pendant trois jours, la colonne construite par Monsieur KANANI pour qu'en cas de discussion les Autorités compétentes puissent la contrôler. Le Directeur a marqué son accord.

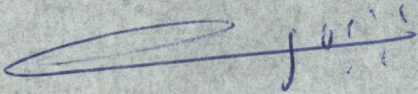
Conclusion

Il n'y a qu'une place vacante pour un Instructeur-Maçon. Trois personnes l'ont sollicitée et ont subi un même test. Abanyeshuli n'Abalimu batubwiye ko KANANI arutwa n'abakoze Ikizamini cyo kuli 17 na 18 Mutarama 1983.

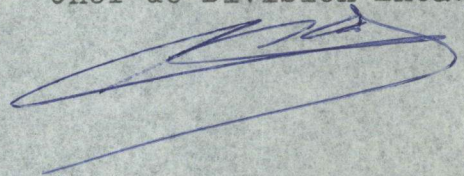
A voir les résultats obtenus par les 3 candidats, l'expérience de chacun sur le terrain et en considération des avis de la Première Equipe (Tests du 17 et 18/1/1983), il y a lieu de retenir, comme NDAYITABI l'avait aussi proposé, la candidature de Monsieur KABERA Esdras qui a réussi avec 9,50 sur 20. A moins que le Ministre lui-même donne encore l'ordre de continuer à chercher des candidats valables pour le Centre de MURAMA/GITARAMA jusqu'au jour où nous trouverons la personne qui soit vraiment capable d'enseigner la théorie et la pratique de la Maçonnerie.

Fait à Kigali, le 23/02/1983

GAKWAYA-NDAYITABI J. CHRYSOSTOME.-
Secrétaire d'Administration.



KALEKEZI Epimaque.-
Chef de Division Encadrement.



Ministère de la jeunesse et des sports

- Correspondance

Le 12/02/1980 - Le 22/02/1984

239 Pgs 47 Docs



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
B. P. 1044 Kigali

Gisenyi ~~11/11~~ le 22/02/1984

No 019/15.04/05

Réf. No :

Annexe :

Objet

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

KIGALI

A traiter par

Date entrée :

N° Classement :

2703/84

1247/15.07.01

15. 84

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe
le Calendrier des principales activités de la Jeunesse et des Sports et le Compte
rendu de la réunion des Encadreurs communaux en Préfecture de Gisenyi, tenue en
date du 26/01/1984.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie
d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

C.P.I à :

- Monsieur le Préfet de Préfecture

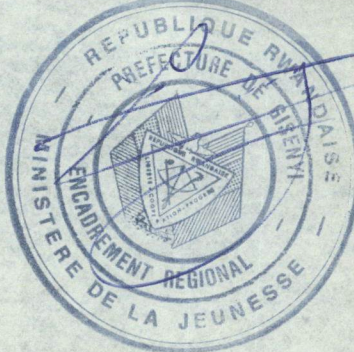
GISENYI

- Monsieur l'Encadreur (tous)

GISENYI

L'Encadreur Régional de la Jeunesse
et des Sports

RUFOKO-GAKWAYA Emmanuel.-



1 9 8 4

CALENDRIER DES PRINCIPALES ACTIVITES REGIONALES D'ENCADREMENT
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

1 9 8 4

Mois	Réunions triennes- triennes	Activités sportives	Visite des G.S.E.	Congés annuels de personnel de l'Encadrement Régional de la Jeunesse et des Sports	Observations
1	26	- Concours			
2		au niveau	2 en Commune GASENE	N.MTIBANGWA Aurélie = 15 Jrs Ex. 1984	Recenser les Equipes Junior en préparant leur tournoi (Pentecôte)
3	29	de	3 en commune GICIVE	BAGILINSHUTI = 15 Jrs, Ex. 1984	Préparation terrain d'Athlétisme de la Zone BUSHIRU.
4		Secteur	3 en commune KARAGO	RUFOKO GAKWAYA 30 Jrs, Ex. 1983	Préparer terrain d'Athlétisme des zones KINGOGO & BUGOYI
5		Concours au niveau communal	2 KATINSYI		Préparer terrain d'Athlétisme des zones KANAGE
6	7	"	2 - KIBILIRA	RMANYANGE 30 Jrs, Ex. 1984	
7		Athlétisme final (zone)	4 - MUTURA	DUNIA Z. E. 15 Jfs, Ex. 1984	
8		Athlétisme final (Préfecture)	6 - RUBAVU	RURANGWA = 30 Jrs, Exercice 1984 UGIRASHEBUBA = 15 Jrs, " 1984	
9	6	Recrutement	4 - KANAMA		Concours d'IGIS-RC
10		Recrutement	3 - NYAMUYUBA		Final
11		Entraînement	2 - KAYOVE		
12	6	Entraînement	4 - RWERERE	RUFOKO GAKWAYA = 30 Jrs, Ex. 1984	

"N.B. : Si le moyen de déplacement le permet, les visites seront multipliées".-

==**==**==**==**==**==

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES ENCADREURS DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS EN DATE DU 20 JANVIER 1984.

La réunion a eu lieu sur la scène de la Grande salle du Palais du M.R.N.D.
à Gisenyi.

Etaient présents :

1. RUFOKO-GAKWAYA Emmanuel	:	Encadreur Régional et Président de la réunion
2. RWANYANGE Emmanuel	:	Encadreur Régional-Adjoint et Rapporteur;
3. RURANGWA Jean-Alexis	:	Encadreur S/Régional de NGORORERO;
4. DUSHIMYUKIZA Willibrod	:	Encadreur de la Commune RUBAVU;
5. BANGAMWABO Alphonse	:	" " RWERERE;
6. MBONABUCYA Edouard	:	" " MUTURA;
7. IYAMUREMYE Siméon	:	" " KANAMA;
8. BAGANGU Faustin	:	" " NYAMYUMBA;
9. HAKIZWEYEZU Etienne	:	" " KAYOVE;
10. KAMALI Pierre	:	" " KARAGO;
11. NABERAHO Désiré	:	" " GICIYE;
12. NEMEYE Jean	:	" " RAMBA;
13. BIHEZANDE Fr. Xavier	:	" " SATINSYI.

Etaient empêchés :

1. NSANZABERA Faustin	:	Encadreur S/Régional de KABAYA;
2. HAKIZIMFURA Joseph	:	Encadreur de la Commune KIBILIRA;
3. BAPFAKURERA J. Baptiste	:	" " Gaseke.

Il était inscrit à l'ordre du jour les points suivants :

1. Rappel sur les différents rapports.
2. Les GSE en rapport avec l'A.I.J.
3. Les sports.
4. Programme de l'année 1984.
5. Divers

L'Encadreur Régional a remercié les participants d'être venus nombreux à cette réunion. Après avoir présenté le nouvel élément dans le corps d'encadrement de la Jeunesse en Préfecture de Gisenyi, un nommé HAKUZWEYEZU Etienne en remplacement de BAHENA Fidèle, ex-Encadreur de la Jeunesse et des Sports en Commune KAYOVE. Le président de la réunion a fait remarquer que cette dernière n'avait de cachet particulier que l'évaluation des activités dont les instructions ont été données dans notre réunion du 3.11.1983, tenue à KINYANJA.

.../...

I. LES DIFFERENTS RAPPORTS

L'Encadreur Régional a rappelé que dans la réunion précédente, on s'était mis d'accord sur les dates-limites de la transmission des rapports. Il a été constaté avec regret, a-t-il ajouté, que les recommandations et les instructions n'ont pas été suivies. A titre d'exemple, il a parlé de la transmission du rapport du 4ème trimestre de l'année qui vient de s'écouler. Sur les 12 Communes, il n'a réceptionné que les rapports de 4 Communes. La question était de se demander où se trouvait le sérieux des réunions et d'où proviendrait ce retard ou bien cette négligence.

Un intervenant à poursuivi en demandant les participants de faire un effort afin d'être expéditifs ne fût-ce que sur ce qui est demandé. Ce même intervenant a souhaité qu'il y ait une sanction à ce genre d'indiscipline.

Le Président de la réunion a intercepté cette idée en prenant la décision d'ECRIRE au cas où ces rapports ne lui parviennent pas à la fin de ce mois de Janvier et en demandant aussi que ceux du premier trimestre 1984, doivent arriver avant le 20/3/1984.

Après ce volet sur la négligence, le retard et la non-transmission des rapports, le président a ajouté que ces derniers ont une destination qui ne plaît pas à l'administration. Il a expliqué que les rapports doivent être adressés à l'Encadreur Régional par le sous-couvert de l'autorité administrative hiérarchique; c'est-à-dire, l'Encadreur S/Régional par le S/C du S/Préfet, et l'Encadreur communal par le S/C du Bourgmestre. Pour finir avec cette question, le Président de la réunion a refusé à ce que l'on fasse de références aux rapports antérieurs pour la seule raison que un rapport est la situation d'une période déterminée.

II. LES GSE ET L'A.I.J.

Les problèmes de la création ou de la naissance de nouveaux GSE tout comme les causes de la dislocation de certains, sont bien connus. Les connaître sans fournir un effort de trouver une solution, ce n'est pas l'affaire d'un vrai encadreur. Il faut se démenier, taper ici et là, bref il faut toujours comme l'on dit dans notre langage courant "gupacapaca" pour rehausser nos groupements des jeunes surtout à vocation agricole pour cette année de la Production vivrière. C'est une des façons de préparer l'A.I.J., évidemment sans oublier d'autres activités comme le Sport et l'alphabétisation (propos du Président de la réunion).

Question : Quoique il en soit, cette alphabétisation demande du matériel, tel que de la craie, tableau, papiers etc.. on se faisait dépanner aux CCDFP dans la période de l'existence du MINASODECO. Est-ce que notre Ministère ne pourrait pas livrer ce matériel ?

Réponse : De toutes les façons, notre Ministère ne pourrait pas donner cela vaille que vaille. Il faut lui d'abord dresser un rapport sur les réalisations et les problèmes que vous rencontrez, ainsi vous préconisez la solution tout en lui demandant cette aide. Vous attendez bonnement en sachant que vos besoins sont connus.

Question : Quelqu'un d'une des communes couvertes par le Chantier du Nord a posé la question sur certains de ses groupements qui ont reçu le matériel technique et de construction. Alors que la construction est prête pour recevoir les bêtes à élever, ces dernières n'ont pas été cédées par le Ministère.

Réponse : C'est là justement l'importance des rapports. Vous avez attendu mains croisées et vous n'avez pas eu de suite. Dans l'urgence, dressez un rapport à qui de droit.

Intervenant : Concernant l'alphabétisation, il y a un livre, un très beau bouquin propre à l'alphabétisation fonctionnelle. Ce livre se trouve au Centre RAFIKI de Kigali. Il s'intitule "NTABWENGE BW'UMWE". Si notre Ministère pouvait nous donner chacun un exemplaire, ça nous ferait beaucoup de bien.

Reponse : Comme vous n'en avez pas, essayez d'écrire par mon sous-couvert à qui de droit et vous et moi allons suivre la lettre.

III. LES SPORTS

L'Encadreur Régional a passé en revue l'organisation du concours intercommunal d'athlétisme pour l'an 1984, qui a été traitée par le Préfet de la préfecture Gisenyi, par sa lettre n° 1416/03.09.01/10 du 10/11/1983. Il a mis certains précisions sur les zones (groupements de 3 communes qui se rapprochent) et où se dérouleront les $\frac{1}{2}$ finals. Pour la bonne compréhension de la chose, nous allons baptiser ces zones comme suit :

1. Zone I. qui regroupe les communes MUTURA - RWERERE et RUBAVU sera dénommée zone de Bugoyi avec comme lieu de rencontre MUDENDE.
2. Zone II. qui regroupe les communes KAYOVE - NYAMYUMBA et KANAMA. Lieu de rencontre KAYOVE. Elle sera appelée zone de KANAGE.
3. Zone III. comprenant KARAGO - GICIYE et GASEKE. Le lieu de rencontre KABAYA. Nous lui donnerons l'appellation de BUSHIRU.
4. Zone IV. qui regroupe les communes SATINSYI - RAMBA et KIBILIRA sera appelée KINGOGO. Le lieu de rencontre de ces communes sera NGORORERO.

Il a été demandé aux encadreurs de bien préparer ces concours, ce qui les aiderait pour les préparatifs aux compétitions nationales d'athlétisme édition '84.

Intervenant : Le grand handicap est le manque des terrains et les endroits où les ménager sans oublier le matériel de sports en général et les magasins où les acheter semblent très rares.

.../...

Réponse : Ne faites pas des miracles et ne prétendez jamais avoir un stade comme vous connaissez celui d'UMUGANDA. Faites mieux avec ce que vous avez. C'est le bon sens qui compte et la volonté mise en jeu. Vous avez des bons artistes en sport dont les performances ne sont pas négligeables. Occupez vous d'eux selon les moyens disponibles, le reste viendra de soi. Toutes les villes tous les Centres, toutes les communes du Rwanda n'ont pas de Stades, de terrains. Le Service du Cadastre a commencé à s'en occuper. Quant aux équipements et matériel, à part que je vais vous donner chacun un poids à ajouter au javelot reçu, il n'y a pas lieu d'espérer dans les plus brefs délais. J'ajoute que les javelots nous ont été donnés par le Ministère. Mais les poids, nous les devons à l'Encadreur de la Commune KIBILIRA, Monsieur HUKIZIMFURA Joseph. Il nous a donné 16 c'est un effort qu'il a fourni. Que chacun de vous fasse de même pour nous trouver ceci ou cela. Question des magasins d'équipement de sport, si vous avez de l'argent, il y a lieu de passer à Kigali (Audiotex) si vous trouvez que c'est cher, allez au Zaïre (Goma) il paraît qu'il y en a mais de basse qualité.

Question : La course de Relais et le lancer de disque ne sont pas familiers à nous les encadreurs communaux. Il est très difficile de diriger les athlètes qui voudraient apprendre cette discipline.

Réponse : Devant un tel problème, il faut faire appel aux techniciens du Ministère ou aux autres capables de vous aider. N'oubliez pas que vous êtes des animateurs et encadreurs et non pas des artistes et entraîneurs.

Question particulière : Le terrain de Nengo est très fréquenté par la majorité des équipes junior de la ville de Gisenyi à celle-ci, sont dans la commune RUBAVU. Ce terrain de Nengo étant dans la commune Nyamyumba, les équipes de cette dernière manquent où s'entraîner.

Réponse : Oui, c'est le problème d'infrastructure. Mais il y a lieu de programmer ce genre d'activité. Il vous est demandé, Nyamyumba et Rubavu, de recenser toutes les équipes qui font leur entraînement sur le Stade de Nengo. Vous me les passerez pour la programmation.

Question : Les encadreurs ont souhaité que les encadreurs de la jeunesse et les Bourgmestres fassent des réunions mixtes comme il en existe pour les Agronomes et les bourgmestres.

Réponse : Cela dépend de l'urgence des choses selon la conception des autorités. Je ne nie pas la faisabilité de telles réunions mais la compétence pour les convocations appartient aux autorités. A la longue, on pourra étudier les possibilités.

.../...

Le Président de la réunion a poursuivi son propos en demandant aux participants de s'y mettre corps et âme pour la préparation de l'A.I.J en mettant l'accent surtout sur le travail de mains, sur l'alphabétisation pour faire avancer les analphabètes et sur les sports. Il a insisté sur l'organisation des travaux Communautaires de jeunes (UMUGANDA) en se faisant aider par les autorités locales.

Il a terminé en rappelant qu'en 1985, il y aura des concours à tous les niveaux et dans toutes les activités. Pour résumer les activités des encadreurs en préparant ces concours, il a donné un mot d'ordre qui est : TRAVAIL - LIRE et ECRIRE - SPORT POUR L'ANNEE 1985. Il a été recommandé à l'Encadreur S/Régional de Ngororero d'épauler l'Encadreur de la Commune KIBILIRA pour demander d'autres poids ou autre matériel de Sports pouvant se fabriquer à la SOMIRWA - GATUMBA. Aux autres, essayer de chercher ci et là où l'on peut fabriquer un matériel local de sport.

IV. PROGRAMME DE L'ANNEE 1984

(Voir tableau de Programmation d'activités)

V. DIVERS

Il a été soulevé la question de ce que les réunions ne suffisent pas pour la formation des encadreurs communaux. L'exemple en est que le disque et la course de relais n'est pas familier alors que l'on en parle souvent. Il y a donc souhait de faire de session de formation pour les encadreurs de Gisenyi. L'intervention de l'Encadreur Régional a été favorable. Il a parlé d'abord du budget qui fait défaut. Il a suggéré la création d'une caisse dont les ressources proviendraient d'une certaine cotisation. Avec cette caisse, il y aurait possibilité soit de se recycler ou faire des voyages comme il en a été pour Kigali selon ce que j'ai ouï-dire dans mon entretien avec l'encadreur régional de Kigali. Je ne sais pas ce que vous en dites.

Quelqu'un a suggéré une cotisation mensuelle de 500 Frs par personne. L'assemblée a marqué son accord pourvu que cela débute avec Février 1984. Une question était de statuer sur la réglementation de cette caisse. D'un commun accord, il a été approuvé qu'à la réunion prochaine cela devra ressortir à l'ordre du jour.

Comme le temps avançait, le Président de la réunion, après avoir constaté que toutes les questions étaient épuisées, il a remercié l'assemblée d'avoir pris part à cette importante réunion et les a exhorté à faire de leur mieux pour mener à bien les préparatifs de notre année Internationale de la Jeunesse.

Le Rapporteur :

RWANYANGE Emmanuel

Encadreur Régional-Adjoint.-

Ban

Le Président de la Réunion :

RUFUKO-GATUMBA Emmanuel

Encadreur Régional.-



TABEAU DES ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES DES JEUNES

Nom de la Commune :

Année

— **O** —

[illegible]